



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Je participe à la révision de la stratégie de la France pour le climat

0% 100%

Pour améliorer la stratégie de la France pour le climat, vous êtes invité à formuler des propositions, qui contribueront à enrichir la révision de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC).

Une synthèse de vos contributions sera publiée à l'issue de la phase de concertation du public. Elle vous sera adressée si vous laissez votre mail en fin de questionnaire.

Temps de réponse au questionnaire intégral : environ 30 min

Ce questionnaire aborde les thèmes suivants. Choisissez le ou les thème(s) sur le(s)quel(s) vous souhaitez réagir :

Cochez la ou les réponses

- Mes déplacements (pour mon travail, pour mes loisirs,...)
- Mon logement
- Ma consommation - alimentation
- Ma consommation - hors alimentation
- Pour aller plus loin : comment lutter contre la perte d'espaces naturels et agricoles liée aux développements urbains et routiers ?

Après avoir répondu aux questions, vous pourrez faire plus de propositions sur la transition climatique et énergétique dans les encadrés prévus à cet effet.

*

- Je confirme avoir plus de 15 ans

MES DEPLACEMENTS

1. Pour réduire les émissions du secteur des transports, la SNBC recommande notamment de mieux utiliser les véhicules (en augmentant le nombre de passagers par véhicule, notamment par le covoiturage) et de développer les solutions de transports alternatives à la voiture individuelle, en particulier les modes doux (marche, vélo) et les transports en commun.

[i](#) En 2015, 31% des Français déclarent utiliser les transports en commun plutôt que la voiture individuelle (Source : ADEME)

Et vous, actuellement, quel(s) mode(s) de transports utilisez-vous prioritairement ?

Cochez la ou les réponses

- Marche à pied
- Vélo
- Véhicule personnel classique (diesel, essence)
- Véhicule personnel moins carboné (électrique, hybride rechargeable, gaz naturel)
- Covoiturage (utilisation en commun d'un véhicule par le conducteur et au moins un passager avec partage des frais de déplacement)
- Autopartage (service permettant à chaque abonné l'utilisation d'un véhicule commun)
- Bus
- Train
- Métro/tramway
- Avion
- Bateau
- Autre :

Quels sont selon vous les principaux obstacles au développement des modes de transport à faibles émissions de gaz à effet de serre (marche, vélo, véhicule bas-carbone, covoiturage ou autopartage, transports en commun terrestres)? Qu'est ce qui pourrait vous permettre, vous ou vos proches, de les utiliser davantage ?

2. La SNBC recommande également de stabiliser les besoins de déplacements des Français (actuellement en hausse), voire les diminuer.

 En 2016, 61 % des Français déclarent utiliser le(s) véhicule(s) de leur foyer au moins une fois par jour (Source : ADEME)

Et vous, comment limitez-vous le nombre de vos déplacements motorisés du quotidien (domicile vers travail, école, commerces, activités sportives ou culturelles....) ?

Cochez la ou les réponses

- Je pratique le télé-travail
- Je favorise les commerces/les activités à proximité de chez moi
- Je regroupe mes déplacements (par exemple, en faisant mes courses à la sortie du travail)
- Limiter mes déplacements du quotidien ne fait pas partie de mes habitudes
- Je ne suis pas concerné car j'utilise les modes de transport doux (Cf. question précédente)
- Autre :

Qu'est-ce qui vous inciterait, vous ou vos proches, à limiter davantage vos déplacements du quotidien ?

3. Pour les transports de longues distances, la SNBC recommande de les limiter, et de privilégier le train ou le bateau (ferry) plutôt que les véhicules routiers (voiture individuelle, car, camping-car....) et l'avion.

Et vous, quel(s) mode(s) de déplacement utilisez-vous prioritairement pour partir en vacances ?

Cochez la ou les réponses

- Véhicules routiers
- Train
- Avion
- Bateau
- Autre :

Et vous, qu'est-ce qui vous inciterait vous ou vos proches à limiter vos déplacements longs et à privilégier le train ou le bateau (ferry) ?

4. Le **Plan climat** annoncé en juillet 2017 prévoit la fin des ventes de voitures émettant des gaz à effet de serre en 2040.

i 98,5 % des voitures neuves vendues en 2016 sont des voitures diesel ou essence (Source : SDES - MTES).

Actuellement, pour vous ou vos proches, quels sont les obstacles à l'achat d'un véhicule peu carboné (électrique, hybride rechargeable, gaz naturel) en remplacement d'un véhicule traditionnel ?

Cochez la ou les réponses

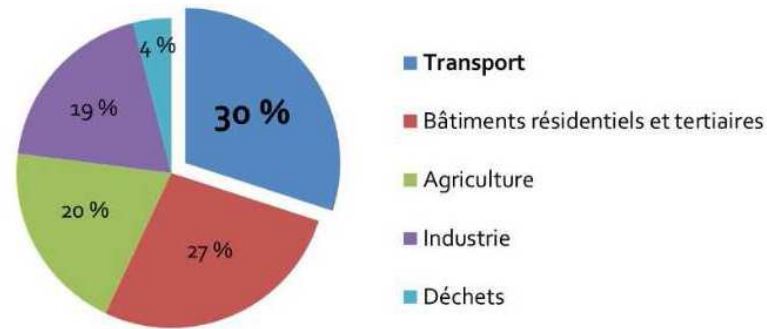
- Le prix d'achat
- Le coût d'entretien du véhicule
- L'autonomie limitée des véhicules
- Le manque d'infrastructures de ravitaillement/recharge
- Le manque de connaissances sur ces nouvelles technologies et le réseau d'acteurs professionnels (vente, entretien)
- Une puissance limitée du véhicule
- Les contraintes associées à l'utilisation
- Autre :

Qu'est-ce qui vous inciterait vous ou vos proches à acheter un véhicule moins émetteur ?

Le saviez-vous ?

Le secteur des transports est le premier émetteur de gaz à effet de serre en France, et 55 % des émissions du secteur sont dues aux véhicules particuliers et aux deux-roues.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité (en %)



La SNBC

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur, la stratégie bas-carbone s'appuie sur des leviers comme :

- Favoriser les alternatives à la voiture individuelle
- Maîtriser la croissance des besoins de mobilité (passagers et marchandises)
- Diminuer la consommation énergétique des véhicules, surtout la part d'énergies fossiles, par l'accélération du développement de technologies sobres en carbone (électricité, hydrogène, gaz) et du déploiement de leurs modes de ravitaillement, comme les bornes de recharge électrique
- Pour le transport de marchandises, encourager le report modal vers le rail et le transport maritime et fluvial

En savoir plus :

- Bonus-malus écologique, prime à la conversion et bonus vélo
- Développement des véhicules propres

Quels autres leviers vous sembleraient les plus efficaces et les plus importants à mettre en œuvre pour diminuer les émissions du secteur des transports ?

1. Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux bâtiments, la SNBC recommande de développer fortement la rénovation des bâtiments, en améliorant l'isolation thermique et en remplaçant les systèmes de chauffage, de cuisson et de production d'eau chaude par des systèmes « bas-carbone ». Le Plan climat annoncé en juillet 2017 fait de la rénovation thermique une priorité, tout comme la disparition des « passoires thermiques » en 10 ans.

i En 2016, seuls 33 % des Français qui déclarent que leur logement nécessite des travaux d'isolation thermique et/ou de rénovation de leurs systèmes avaient l'intention de les réaliser (Source : ADEME).

Actuellement, quels sont pour vous les principaux obstacles à la rénovation des bâtiments et systèmes existants ?

Cochez la ou les réponses

- Le fait d'être locataire
- Le coût d'investissement trop élevé
- Les difficultés liées à la copropriété
- Le faible rendement/efficacité des équipements
- Les délais de réalisation (démarches, travaux, finition...)
- Le dérangement occasionné par les travaux
- Le manque de confiance dans la fiabilité des rénovations
- La faisabilité technique
- Le peu de connaissance des professionnels / du réseau d'acteurs
- La peur que cela dénature ma maison
- Autre :

Qu'est-ce qui vous inciterait vous ou vos proches à améliorer l'isolation thermique de votre logement et/ou à installer des systèmes bas-carbone ?

2. La SNBC recommande de réduire les consommations énergétiques dans les bâtiments.

 En 2016, 54% des Français déclarent baisser ou éteindre le chauffage s'ils sont absents plus de 48 h (Source : ADEME).

Et vous, parmi ces comportements plus économes en énergie, lesquels avez-vous déjà adoptés ?

Cochez la ou les réponses

- Je n'utilise plus de vieilles ampoules, mon logement est équipé d'ampoules LED ou basse consommation
- Je débranche/j'éteins les appareils pour éviter les consommations inutiles (ordinateur, box, chargeur de téléphone, téléviseur, interrupteur des multiprises....)
- Je choisis mes appareils électriques en fonction de leur étiquette énergie
- Je dégivre régulièrement mon réfrigérateur et mon congélateur et j'enlève la poussière à l'arrière des appareils
- Je cuisine en couvrant poêles et casseroles pour réduire les pertes de chaleur
- Je remplis bien mes appareils (lave-linge, lave-vaisselle...) pour éviter de les faire fonctionner en demi-charge
- Je privilégie les températures basses pour laver mon linge
- J'adapte la température des pièces : 19°C dans les pièces de vie et 17°C pour les chambres
- J'utilise un chauffage au bois performant (flamme verte), pour remplacer ou compléter mes radiateurs électriques
- Je limite l'envoi de pièces jointes dans mes courriers électroniques et vide régulièrement ma messagerie
- Autre :

Quels sont selon vous les obstacles pour adopter des habitudes économes en énergie et qu'est ce qui pourrait vous inciter personnellement à les adopter davantage ?

3. Pour la rénovation et la construction de nouveaux bâtiments, la SNBC recommande l'utilisation de matériaux peu émetteurs de gaz à effet de serre sur l'ensemble de leur cycle de vie (depuis leur production jusqu'à leur fin de vie), par exemple par l'utilisation de matériaux bio-sourcés (matériaux d'origine végétale ou animale : bois, liège, paille, chanvre, ouate de cellulose, laine de mouton...).

Si vous avez un projet de construction immobilière ou de rénovation, allez-vous privilégier les matériaux de construction et de rénovation qui génèrent peu d'émissions ? (notamment les matériaux biosourcés,...).

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

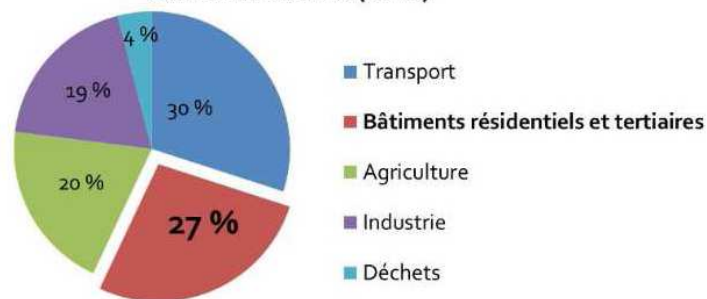
- Oui, je vais privilégier ce type de matériaux
- Non, je ne le ferai pas

Selon vous, quels sont les principaux obstacles à l'utilisation de ces matériaux et quelles mesures pourraient vous inciter vous ou vos proches à les utiliser ?

Le saviez-vous ?

Le secteur du bâtiment est le deuxième secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. 64 % de ces émissions sont liées aux logements.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité (en %)



La SNBC

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur, la stratégie bas-carbone s'appuie sur des leviers comme :

- Maîtriser les consommations d'énergie à l'intérieur des bâtiments : chauffage, climatisation, eau chaude, électroménager, éclairage
- Construire des bâtiments neufs très performants : peu consommateurs d'énergie et peu émetteurs de gaz à effet de serre
- Rénover les bâtiments existants pour les rendre très performants
- Développer les filières des matériaux de construction qui génèrent peu d'émissions et peuvent être facilement recyclés

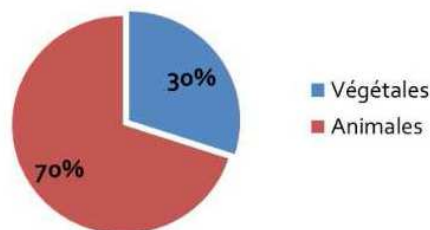
En savoir plus :

- [Aides financières à la rénovation énergétique](#)

Quels autres leviers vous sembleraient les plus efficaces et les plus importants à mettre en œuvre pour diminuer les émissions du secteur des bâtiments ?

1. La SNBC recommande d'aller vers une alimentation diversifiée, locale (via notamment les circuits de proximité), de saison et de qualité. Elle recommande notamment de promouvoir à l'échelle individuelle la consommation de protéines d'origine végétale (telles que les légumineuses (haricot, pois, lentilles...) et céréales).

Protéines consommées en France



(source : CIV-2016)

Si, dans les années 1920, les Français consommaient 7,5 kg de légumineuses par an, en 2016, ils n'en consomment plus que 1,5 kg (Source : INRA).

Et vous, dans vos choix alimentaires, que faites-vous pour réduire l'empreinte carbone de votre alimentation ?

Cochez la ou les réponses

- J'achète des produits locaux
- J'achète des produits français et/ou européens
- J'achète des produits de saison
- J'achète des produits issus de l'agroécologie (agriculture biologique, label Haute Valeur Environnementale),
- J'achète des produits du terroir (notamment les produits labellisés Appellation d'Origine Contrôlée, Appellation d'Origine Protégée ou Indication Géographique Protégée)
- Je privilégie les produits frais
- Je limite ma consommation de plats préparés
- Je réduis ma consommation de protéines animales au profit des protéines végétales
- Je consomme davantage de légumes secs
- Je n'y fais pas attention
- Autre :

Quels sont pour vous et vos proches les principaux obstacles au changement de vos habitudes alimentaires et qu'est ce qui pourrait vous inciter à prêter plus d'attention à l'empreinte carbone de votre alimentation ?

2. La SNBC recommande de renforcer la lutte contre le gaspillage alimentaire qui est une importante source d'émissions du secteur agricole. Le gaspillage alimentaire concerne tous les acteurs, depuis la production jusqu'à la consommation d'un produit.

- [i](#) En France, la part gaspillée par les ménages est de 33 %, soit 50 kg par habitant par an (restauration à domicile et hors du domicile) (Source : ADEME).
- [i](#) En 2013, 57% des Français font (toujours ou presque) attention à ne pas gaspiller la nourriture (Source : ADEME).

Et vous, comment vous situez-vous par rapport au gaspillage alimentaire ?

Cochez la ou les réponses

- Je jette les restes de nourriture qui n'ont pas été consommés dans un repas
- Je jette parce que je dose mal la quantité d'aliments que j'achète par rapport à ce que je consomme
- Je jette parce que je respecte strictement les dates limites de consommation
- Je jette à la cantine/au restaurant (assiette trop remplie,...)
- Je ne gaspille jamais
- Je ne gaspille jamais et je valorise mes déchets alimentaires (compost)
- Autre :

Quels dispositifs devraient selon vous être mis en place pour lutter contre le gaspillage alimentaire, depuis la production jusqu'à la consommation des produits ?

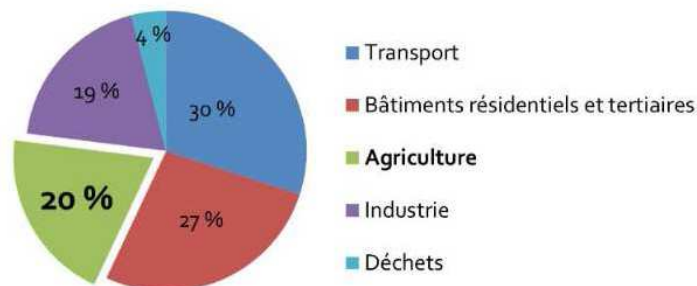
Le saviez-vous ?

Le secteur agricole est le troisième secteur émetteur de gaz à effet de serre en France. A l'inverse, comme la forêt, l'agriculture permet de stocker du carbone dans les sols. La SNBC incite à développer ces stockages naturels.

Les légumineuses (pois chiches, fèves...) contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole car elles ne nécessitent aucun apport d'azote du fait de leur capacité à le capter dans l'air, et à le restituer dans le sol au niveau des racines.

Par nos choix alimentaires, nous influençons directement la production agricole et ses émissions de gaz à effet de serre. L'impact environnemental des produits dépend largement de leurs modes de production. Acheter des produits locaux et de saison, permet de privilégier les modes de production utilisant peu d'intrants (fertilisants, pesticides,...) et de réduire les émissions liées au chauffage des cultures sous serre ou au transport des produits, ce qui contribue à la réduction des émissions.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre par secteur d'activité (en %)



La SNBC

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de ce secteur, la stratégie bas-carbone s'appuie sur des leviers comme :

- Orienter la production agricole vers l'agro-écologie :
 - > Agir sur les modes de cultures (réduire l'utilisation d'engrais, améliorer la couverture des sols, développer la culture des légumineuses et les productions à forte valeur ajoutée...)
 - > Pour l'élevage, et en particulier l'élevage bovin et ovin, mettre en place de nouvelles pratiques (optimisation des rations animales,...)
- Réduire le gaspillage alimentaire, en particulier au niveau de l'industrie agro-alimentaire et de la distribution
- Prendre en compte les comportements alimentaires et le choix des consommateurs
- Anticiper les effets croisés avec d'autres secteurs (meilleure utilisation des résidus de culture, maîtrise de l'artificialisation des sols,...)

En savoir plus :

- L'empreinte carbone
- Le stockage de carbone dans les sols et l'initiative 4 pour mille
- Ca suffit le gâchis - ADEME

Quels autres leviers vous sembleraient les plus efficaces et les plus importants à mettre en œuvre pour diminuer les émissions du secteur de l'agriculture ?

1. Pour réduire les émissions du secteur industriel, la Stratégie Nationale Bas-Carbone recommande de valoriser l'éco-conception des produits pour améliorer leurs caractères durable, modulable, réparable et/ou recyclable.

📌 En 2013, pour 67% des Français, savoir qu'un produit peut être trié et recyclé ou qu'il contient de la matière recyclée est un critère incitatif à l'achat (Eco-emballages / ADEME)

Lorsque vous effectuez un achat, quels sont les critères « bas-carbone » (produits souvent plus chers à l'achat mais plus économiques à l'usage) qui orientent vos choix ?

Cochez la ou les réponses

- Une longue durée de vie (produits de qualité, longue durée de garantie pour les produits électroniques,...)
- Un produit fabriqué à partir de matériaux recyclés
- Un produit réparable
- Un produit recyclable
- Un produit réutilisable (piles rechargeables,...)
- Je ne regarde pas ces critères lors de mes achats

Selon vous, quels sont les principaux obstacles à l'achat de ces produits et qu'est-ce qui pourrait vous inciter à les privilégier ?

2. Pour réduire les émissions du secteur des déchets, la SNBC recommande le développement de la prévention des déchets et du réemploi des objets (économie circulaire) pour limiter la production de déchets .

 En 2013, 12 % des Français reçoivent des livres ou des jouets d'occasion pour Noël ou pour un anniversaire (ADEME).

Actuellement, parmi les actions suivantes permettant de réduire la production de déchets et de favoriser l'économie circulaire, lesquelles faites-vous ?

Cochez la ou les réponses

- Je revends ce que je n'utilise plus (objets, vêtements, meubles, électroménager...)
- Je donne ce que je n'utilise plus (objets, vêtements, meubles, électroménager...)
- J'achète des produits d'occasion
- Je privilégie des produits peu ou pas emballés
- Je répare ou je fais réparer ce qui est défectueux
- J'emprunte ou je loue plutôt que d'acheter
- Autre :

Selon vous, quels sont les principaux obstacles au développement de l'économie circulaire et qu'est-ce qui pourrait-vous inciter à changer vos habitudes pour réduire votre production de déchets ?

3. Pour réduire les émissions du transport de marchandises, la SNBC recommande notamment le développement des filières courtes (rapprochant la production et la consommation de biens).

 Début 2014, 1 personne sur 2 dit privilégier les produits fabriqués en France pour les achats de produits industriels (Source : CREDOC).

Et vous, l'origine des produits (vêtements, électroménager, ameublement...- hors alimentation) entre-t-elle en compte dans vos décisions d'achats ?

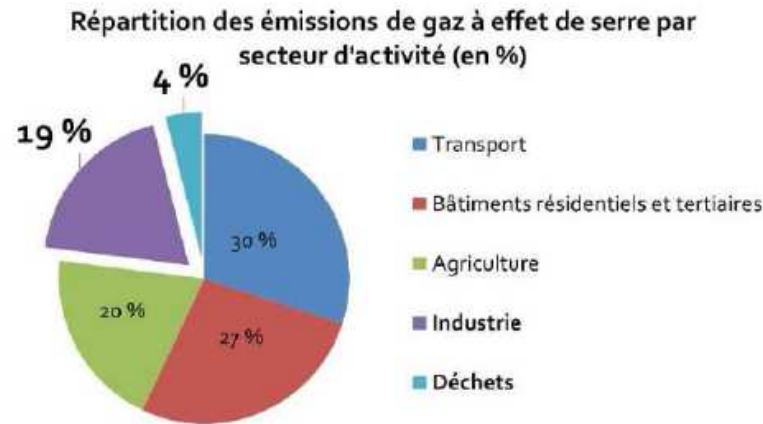
Cochez la ou les réponses

- Oui, j'achète toujours français, quand c'est possible
- Oui, j'achète toujours européen, quand c'est possible
- Oui, j'essaie d'acheter des produits fabriqués dans ma région
- Non, mais je pourrais y faire plus attention
- Non, je n'y fais pas attention
- Autre :

Selon vous, quels sont les principaux obstacles à l'achat de produits fabriqués localement et qu'est ce qui pourrait vous inciter à les privilégier davantage ?

Le saviez-vous ?

Par notre consommation quotidienne, nous influençons directement la production industrielle (types de produits, modes et lieu de production).



La SNBC

Pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à nos modes de production et de consommation (secteurs industriel et déchets), la stratégie bas-carbone s'appuie sur des leviers comme :

- Maîtriser les besoins énergétiques de l'industrie
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la production, de la conception à la fin de vie de chaque produit, en modifiant les méthodes industrielles
- Réduire la production de déchets, développer le recyclage et améliorer la valorisation des déchets en tant que matières premières
- Valoriser sous forme énergétique (récupération de chaleur, récupération de biogaz) les déchets non recyclables et non valorisables comme matières premières
- Réduire les émissions liées au traitement des déchets ultimes
- Encourager les citoyens à s'approprier les enjeux de la stratégie bas-carbone et à consommer plus responsable

En savoir plus :

- L'éco-conception des produits
- L'économie circulaire

Quels autres leviers vous sembleraient les plus efficaces et les plus importants à mettre en œuvre pour diminuer les émissions des secteurs de l'industrie et des déchets ?

Comment lutter contre la perte d'espaces agricoles et naturels liée à l'étalement urbain/routier ?

La SNBC recommande d'éviter la perte de surfaces agricoles et naturelles au profit de la croissance des zones urbanisées et des infrastructures de transport, et à terme d'endiguer ce phénomène.

Entre 1981 et 2012, 67 milliers d'hectares naturels ou agricoles ont été perdus chaque année en moyenne, au profit d'aménagements urbains et routiers (Source : Etude Teruti-Lucas - 2014).

Depuis 1992, la surface occupée par l'habitat a augmenté presque 5 fois plus vite que la population. (Source : Ménages & Environnement - Les chiffres clés - Édition 2017).

Selon vous, qu'est-ce qui est majoritairement responsable de la perte de terres agricoles et naturelles ?

Cochez la ou les réponses

- La création de nouveaux logements (préférence pour l'habitat neuf plutôt que rénové, choix d'un logement selon une plus grande surface...)
- L'aménagement de nouvelles zones d'activités économiques (centres commerciaux, bureaux, zones industrielles et artisanales...)
- La création de nouvelles infrastructures de transport
- Autre :

Qu'est ce qui pourrait selon vous inciter à moins consommer d'espaces naturels et agricoles pour la création de nouveaux bâtiments et infrastructures ?

Le saviez-vous ?

Si le rythme d'artificialisation des sols observé ces dernières années se poursuivait, les sols artificialisés, représentant aujourd'hui 10 % du territoire français, doublerait d'ici 2100.

Cette artificialisation des sols engendre une transformation profonde des milieux, en diminuant considérablement leurs stocks de carbone dans la végétation et les sols.

En savoir plus :

- [L'artificialisation des sols](#)
- [Observatoire des Espaces Naturels, Agricoles, Forestiers et Urbains](#)

Je réagis sur un autre sujet

Si vous souhaitez réagir sur un autre sujet relatif à la révision de la SNBC, tel que :

- la forêt
- la production d'énergie
- les investissements
- les territoires
- l'éducation à l'environnement
- tout autre chapitre de la stratégie
- la lisibilité du document
- la communication autour de la SNBC

Vous pouvez vous exprimer dans l'encadré ci-dessous :

Vous êtes :

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

- un homme
- une femme

Quel âge avez-vous ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez choisir ...

D'une manière générale, comment caractériseriez-vous votre sensibilité aux sujets environnementaux ?

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez choisir ...

Quelle activité professionnelle occupez-vous actuellement ?



Si vous êtes à la recherche d'un emploi, merci de cocher l'activité professionnelle recherchée.
Si vous êtes retraité, merci de cocher votre ancienne profession.

Veillez sélectionner une réponse ci-dessous

Veillez choisir ...

Souhaitez-vous recevoir les résultats de la concertation ?

- Oui
- Non